



Castillon-la-Bataille

Mairie

Ville de Castillon-la-Bataille Extrait du registre des arrêtés du Maire

ARRÊTÉ PORTANT INTERDICTION DE Baignade Plage de Pelouse Plage A LA PELOUSE

A-25-07-93/PM

Le Maire ,

Vu les articles L2211-1 et L2212-1 à L2212-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les articles L1332-2 à L1332-4, L1332-7, L1332-8, D1332-14, D1332-15 et D1332-35 du Code de la Santé Publique,

Vu le décret n°2022-105 du 31 janvier 2022 relatif au matériel de signalisation utilisé pour les baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et autorisées,

Vu l'arrêté A-25-06-164/PM du 20 juin 2025 autorisant la baignade surveillée sur la plage de « La Pelouse » du 2 juillet au 31 août 2025 ;

Vu que l'observation visuelle des eaux de baignade de la plage de Pelouse Plage, située à la Pelouse, à Castillon la Bataille, met en évidence une situation anormale qui laisse supposer la présence de cyanobactéries dans une quantité incompatible avec la baignade,

Considérant qu'en l'attente des résultats des analyses permettant de quantifier les cyanobactéries, il convient par précaution d'interdire la baignade car la présence de toxines libérées par les cyanobactéries constitue un danger pour la santé des baigneurs et des usagers,

ARRETE

Article 1 : La baignade est fermée préventivement et temporairement sur la baignade de Pelouse Plage, située à Castillon la Bataille, à partir du 18 juillet 2025 jusqu'au 25 juillet 2025.

Article 2 : Des panneaux signalant cette interdiction seront apposés à hauteur d'homme au droit de la plage. Un drapeau rouge sera hissé sur le lieu de baignade en période de surveillance

Article 3 : Monsieur le Maire de Castillon la Bataille est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis à la Sous-Préfecture de Libourne, à l'Agence Régionale de Santé, Monsieur le Major de la brigade de Castillon la Bataille, le SDIS33, et affiché en mairie.

A Castillon la Bataille,
le 18 juillet 2025

Le Maire,
Jacques BREILLAT



PAGE 1

Mairie de Castillon-la-Bataille

25 place Turenne 33350 Castillon-la-Bataille * téléphone 05 57 40 00 06 * fax 05 57 40 33 06 * mairie@castillonlabataille.fr

Accusé de réception en préfecture
033-213801088-20250718-A250793PM-AR
Date de télétransmission : 18/07/2025
Date de réception préfecture : 18/07/2025